

à reconnaître, dans les manifestations convulsives auxquelles elle était en proie, la caractéristique des spasmes cloniques et des mouvements désordonnés, incohérents, arythmiques, qui appartiennent à la chorée *gesticulatoire*. Vous n'avez pu manquer d'être frappés, en même temps, de la violence inaccoutumée de ces désordres musculaires ainsi que de l'aspect étrange de la physionomie de la victime. La face n'était pas seulement grimaçante, comme dans la chorée simple ou de moyenne intensité, mais elle était très congestionnée, rouge, violacée, et présentait des taches d'érosion de la peau sur les côtés du menton. La malade roulait sa tête d'un côté à l'autre, sur les oreillers, pendant qu'elle exécutait les contorsions les plus variées, se retournant et se repliant brusquement sur elle-même avec soubresauts violents; elle était retenue avec peine sur sa couche et projetait ses membres dans toutes les directions, frappant les rebords du lit ou le mur avoisinant. Les gesticulations, ou les secousses convulsives, au lieu d'être limitées ou prédominantes à un seul côté, étaient plutôt généralisées; elles s'étendaient non seulement aux muscles de la vie de relation mais à ceux du pharynx et du larynx, comme le dénotait l'impossibilité d'avaler et d'articuler aucune parole. Le diaphragme et les muscles respiratoires n'étaient probablement pas épargnés, non plus, car les cris subits et les vociférations avec angoisse laissaient soupçonner les contractions brusques et intermittentes de ces muscles de la vie organique.

Vous avez pu remarquer, sur les parties des membres les plus exposées aux frottements et aux contusions, aux coudes, sur les avant bras et sur le côté externe d'une jambe, une rougeur érythémateuse étendue, avec plaques d'érosion, auxquelles se mêlaient quelques bulles ou grosses pustules. Nous avons constaté, de plus, que le pouls était accéléré, la température à 101° F; enfin la malade, incapable d'exprimer ses besoins, avait souillé son lit, cette première nuit, par une incontinence d'urine, facile à soupçonner, dans un pareil état.

C'est particulièrement sur ces derniers symptômes, qui caractérisent les formes aiguës, que j'ai attiré votre attention, en vous exprimant que, mieux encore que l'intensité et la généralisation des spasmes musculaires, ils étaient propres à faire naître le soupçon d'une chorée grave, et dont l'issue pouvait même être fatale. J'ai ajouté qu'il nous manquait, cependant, un élément important, et qui doit dominer tous les autres, dans le pronostic, c'était la connaissance de l'état mental du sujet. Nous étions, en effet, privés de tout renseignement sur les troubles psychiques qui avaient pu précéder la phase choréique, chez cette jeune